

Séminaire de douane et du commerce extérieur tourné vers Berne et Bruxelles

De CBAM à PPT

Le système douanier change rapidement et le SSC reste au plus près des développements. Le CBAM, le code des douanes de l'UE et la suppression des droits de douane sur les produits industriels en Suisse ont été évoqués par Patrick Keller, nouveau président AZK du SSC, Michael Lux, ex-chef réglementation douanière de la Commission européenne, et l'ambassadeur Thomas A. Zimmermann du SECO.

Le séminaire de douane et du commerce extérieur 2023 a accueilli, le 20 septembre, 110 participants à Berne. Il s'est avéré une fois de plus que les échanges personnels entre les spécialistes en douane répondent à un grand besoin de nos membres et occupent, à juste titre, une place fixe dans notre calendrier annuel.

Sous la direction de Patrick Keller, nouveau président de la Commission du commerce extérieur et douane AZK du SSC, les participants ont obtenu des informations détaillées et récentes sur divers thèmes préoccupant le commerce extérieur suisse.

Afin de souligner l'importance de l'introduction imminente du CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism ou Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières MACF) au sein de l'UE, Patrick Keller en personne a présenté le sujet. Avec la taxe sur le CO₂, il y aura quelques changements aux frontières de l'UE. Pendant une période transitoire, d'octobre 2023 à fin 2025, les importateurs des pays membres de l'UE devront transmettre chaque trimestre un rapport



Photo: SSC

Michael Lux est proche de la Commission européenne et spécialiste des questions douanières.

CBAM à la Commission européenne. Le volume de CO₂ (en mégawattheure pour l'électricité et tonne pour les autres marchandises) devra être précisé pour chaque catégorie de marchandise figurant sur la liste. Les émissions grises et les certificats CBAM correspondants seront aussi à mentionner. Pour l'instant, il est impossible de prédire comment les différentes entreprises s'attaqueront à ces tâches administratives supplémentaires. Les choses seront en tout cas compliquées car en 2026 la phase transitoire sera terminée et les déclarations deviendront obligatoires.

CBAM et la Suisse

Et que fait la Suisse? Le Conseil fédéral recommande de s'inspirer des réglementations de l'UE et d'introduire un mécanisme suisse d'ajustement carbone aux frontières. Il existe déjà deux initiatives parlementaires visant des mesures encore plus sévères que celles de l'UE et portant sur tous les produits importés. Notre asso-

ciation est sollicitée une fois de plus au niveau politique pour éviter de tels excès.

L'intervention de Michael Lux a été un autre point fort du séminaire. Ancien responsable de la réglementation douanière de la Commission européenne, il a contribué activement au code des douanes actuel. Grâce à ses bons contacts avec la Commission européenne, il a pu montrer de quelle façon le nouveau code des douanes sera révisé. Le fait est que des objectifs importants du code des douanes actuel n'ont pas été atteints et que la révision devrait y remédier. Ces objectifs étant:

- Harmonisation et automatisation des procédures douanières, une autorité douanière de l'UE
- Suppression des 27 systèmes douaniers nationaux remplacés par un pôle de données douanières (Data Hub) de l'UE
- Traitement douanier central et auto-imposition (Single Window) y compris la gestion des risques.

Prochain forum en vue!

Le Swiss Shippers' Forum 2024 se déroulera de nouveau à Interlaken. Inscrivez dès à présent dans votre agenda les dates suivantes: jeudi 18 avril et vendredi 19 avril 2024.

L'assemblée générale du Swiss Shippers' Council aura lieu directement après le Swiss Shippers' Forum, c'est-à-dire vendredi après-midi 19 avril 2024.

www.swiss-shippers.com

Il est évident pour tous que ces réformes ont besoin de temps. Par le passé, ce type d'harmonisation prenait plusieurs années. Les adaptations basées sur l'IT constitueront de nouveau les plus grands défis. L'UE prévoit ainsi d'introduire en 2028 un pôle de données douanières (plateforme douanière centrale) dont l'utilisation sur la base du volontariat sera possible à partir de 2032 pour toutes les procédures douanières, avant de devenir obligatoire en 2038 pour toutes les importations dans l'UE. Cela marquera la fin des 27 systèmes douaniers nationaux. Ces points seront certainement à nouveau évoqués au cours des séminaires à venir.

Un changement concernera la Suisse dès 2024: la suppression des droits de douane sur les produits industriels en Suisse et ses conséquences sur les importations de marchandises. L'ambassadeur Thomas A. Zimmermann, chef Services spécialisés économie extérieure du Secrétariat d'État à l'économie SECO, a énoncé lors de son intervention les modifications entrant en vigueur le 1.1.2024.

Les taxes d'importation sur les biens industriels (chapitres 25-97 du tarif des douanes) passeront à zéro le 1.1.2024, sauf certains produits agricoles des chapitres 35 et 38. L'utilisation des certificats d'origine actuels sera limitée aux réex-

portations. La suppression des droits de douane simplifiera aussi le tarif des douanes. Les positions 7 et 8 du tarif des douanes actuel (sous-numéro national) seront supprimées et remplacées par «00». Il restera le code harmonisé (HS Code) à six chiffres. Cette simplification permettra d'un seul coup de supprimer plus de 1600 numéros du tarif des douanes. Seuls les chapitres 00-24 (secteur agricole) ne changeront pas. Idem pour les procédures douanières de l'auto-imposition qui seront appliquées comme actuellement. Une liste complète de tous les liens importants a été envoyée aux participants par voie électronique. Lors des workshops de l'après-midi, il a été possible de s'informer et d'échanger sur d'autres sujets, par ex. PPT – Packaging Plastic Tax et «Les défis du futur dédouanement». Un grand merci à tous les orateurs et responsables de workshops ayant contribué au succès du séminaire!

Philipp Muster

Philipp Muster et Patrick A. Keller ont animé le séminaire.



Photos: SSC

L'ambassadeur **Thomas A. Zimmermann** a présenté le point de vue suisse du SECO.

Nouveau comité

Le nouveau comité du SSC a commencé son travail. L'équipe créée récemment s'est réunie à plusieurs reprises depuis l'assemblée générale extraordinaire de fin juin et prépare intensément une réorientation de notre association. Ce qui a fait ses preuves sera bien sûr conservé et de nouvelles initiatives seront lancées.

C'est ainsi que l'année prochaine le Swiss Shippers' Forum aura de nouveau lieu à Interlaken. Notez par conséquent dès aujourd'hui jeudi 18 avril et vendredi 19 avril 2024 dans votre agenda.

Des visages connus et inconnus

Les nouveaux membres du comité se présenteront officiellement à l'élection au cours de l'assemblée générale. Selon l'article 21 des statuts, le comité est en droit de choisir pour un membre sortant un remplaçant qui assumera ses fonctions pendant la durée restante du mandat.

Dans un premier temps, Bernhard Baertschi, A. Vogel AG, Roggwil; Christian Doepgen, International Transport Journal ITJ, Bâle; Stephan Erbe, ThomannFischer, lui aussi de Bâle; Frank Glienke, Lindt & Sprüngli (International) AG, Kilchberg et Patrick Keller, BASF Schweiz AG, Bâle, également nouveau président de la commission du commerce extérieur et de la douane AZK, prennent la relève. Stefan Baumann, Michele Matis et Fabio Regazzi demeurent membres du comité.

Nous accueillons en outre chaleureusement au comité Benoît Traisnel, Richemont International Distribution, Branch of Richemont International SA, Villars-sur-Glâne, en qualité de représentant du secteur suisse de l'horlogerie et de nos membres en Suisse Romande.

Prestations de service et sondage

Ce sont les membres qui font vivre le SSC et plus nos membres sont nombreux plus notre voix se fera entendre. Nous actionnons donc tous les leviers et remettons certaines choses sur le banc d'essai afin de continuer à améliorer nos prestations de service offertes aux membres. Dans le cadre d'un sondage prévu à moyen terme, nous demanderons en outre un premier feedback à nos membres afin de pouvoir étudier l'offre. Les résultats de toutes ces réflexions seront communiqués aux sociétés membres à l'assemblée générale du SSC.